

CRPE | MISE À DISPOSITION DES MALLES PÉDAGOGIQUES



Comprendre le CRPE

Le Collectif Ressources Petite Enfance – CRPE- regroupe tous les professionnels de l'accueil des enfants âgés de 3 mois à 6 ans.

Elle se compose de 3 crèches associatives ; 1 halte-garderie intercommunale, 2 micro-crèches privées, 1 relais petite enfance intercommunal (RPE), 2 lieux accueil enfants-parents (LAEP), les accueils de loisirs 3-6 ans (ASLH).

Instance de coordination de terrain, elle gère son budget suivant un processus de décision collégial.



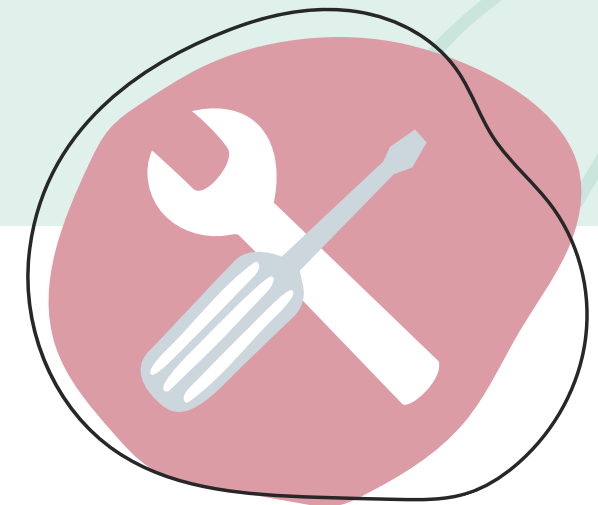
centre social
des pays du Guiers



Actions menées sur le territoire

Ce groupe de travail se réunit toutes les 6 semaines afin d'organiser à l'échelle du territoire :

- Annuellement et à minima : un pique-nique, un spectacle et une action-formation pour tous les enfants accueillis, les professionnels, les parents.
- La mise à disposition des malles pédagogiques : création et mises jours chaque année suivant les besoins
- Le recueil des ressources et des besoins en professionnelles sur le territoire Cœur de Chartreuse

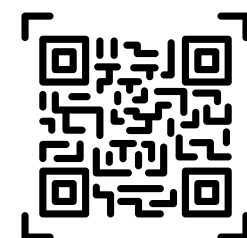


Malles pédagogiques à disposition

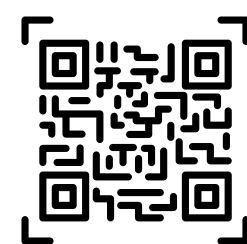
Le CRPE dispose de malles pédagogiques au bénéfice de tous les professionnels du territoire pour participer de la qualité d'accueil de la petite enfance.

Les assistantes maternelles à domicile ou regroupées en Maisons d'Assistants Maternelles (MAM) peuvent emprunter ces malles, selon les modalités suivantes :

- La liste et l'inventaire des malles sont consultables ici



- Les malles sont à réserver avant chaque rencontre du CRPE – calendrier ici



- La réservation des malles s'effectue auprès de votre animatrice de Relais Petite Enfance - RPE
- Chaque animatrice de RPE s'équipera de 2 malles différentes (dont les malles réservées par les MAMs et les assistantes maternelles à domicile)
- Les animatrices mettront à disposition les malles pour 1 semaine, sur les Temps collectifs ou suivant rendez-vous.